

Bureau du 17 mai 2004

Décision n° B-2004-2232

commune (s) : Fontaines Saint Martin

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Épinette et appartenant à M. Roger Flèche**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 mai 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir une bande de terrain nu de 229 mètres carrés, libre de toute location ou occupation, dépendant d'une parcelle cadastrée sous le numéro 246 de la section AE et qui est nécessaire à l'aménagement du chemin de l'Épinette à Fontaines Saint Martin.

Aux termes du compromis qui a été établi, monsieur Roger Flèche, propriétaire de ce terrain, consentirait à le céder à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Épinette à Fontaines Saint Martin et appartenant à monsieur Roger Flèche.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0499 le 26 janvier 2004 pour la somme de 1 400 000 € - pour ordre, en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2004.

4° - Le montant à payer en 2004 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822 - à hauteur de 600 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,